

CERTIFICAT QUALIBAT

 NUMÉRO **E-E61306** VALABLE JUSQU'AU **14/03/2026**

ÉDITÉ LE 09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/1986

Raison sociale : THERMIE FRANCE - LOWCALBAT

Forme juridique : SAS

Sigle : THERMIE FRANCE LOWCALBAT

Capital : 8 000

112 ROUTE NATIONALE

62860 MARQUION

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ARRAS

Téléphone : 03 27 81 83 30

Fax :

Siret : 335 172 383 00069

Portable : 06 85 42 21 28

Code NACE : 4329A

Responsabilité légale :
Numéro caisse de congés payés : 3048939

NEVEU LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE NCR-8587

Assurance Responsabilité Civile :

QBE NCR-8587

Site Internet : <http://www.thermiefrance.com>
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

E-mail : contact@thermiefrance.com
Effectif moyen : 62

Tranche de classification : EFF4

Chiffre d'affaires H.T. : 6 972 548

Tranche de classification : CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente		16/04/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)		15/03/2025
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²		26/03/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ²		15/03/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage		22/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		15/03/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		22/02/2023
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection		15/03/2023
Nombre total de qualifications : 8			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**
Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**


La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E61306

VALIDE JUSQU'AU 14/03/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/1986

Forme juridique : SAS

Capital : 8 000

Raison sociale : THERMIE FRANCE - LOWCALBAT

Sigle : THERMIE FRANCE LOWCALBAT
112 ROUTE NATIONALE
62860 MARQUION

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ARRAS

Téléphone : 03 27 81 83 30

Fax :

Portable : 06 85 42 21 28

Siret : 335 172 383 00069

Site Internet : <http://www.thermiefrance.com>

Code NACE : 4329A

E-mail : contact@thermiefrance.com

Numéro caisse de congés payés : 3048939

Responsabilité légale :

Assurance Responsabilité Travaux :

NEVEU LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

QBE NCR-8587

Assurance Responsabilité Civile :

QBE NCR-8587

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 62

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	16/04/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	15/03/2025
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	26/03/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	15/03/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	22/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/03/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/02/2023
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	15/03/2023
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	26/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	26/03/2025
o Poêle ou insert bois	26/03/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	26/03/2025
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	26/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	22/02/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	26/03/2025
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E61306

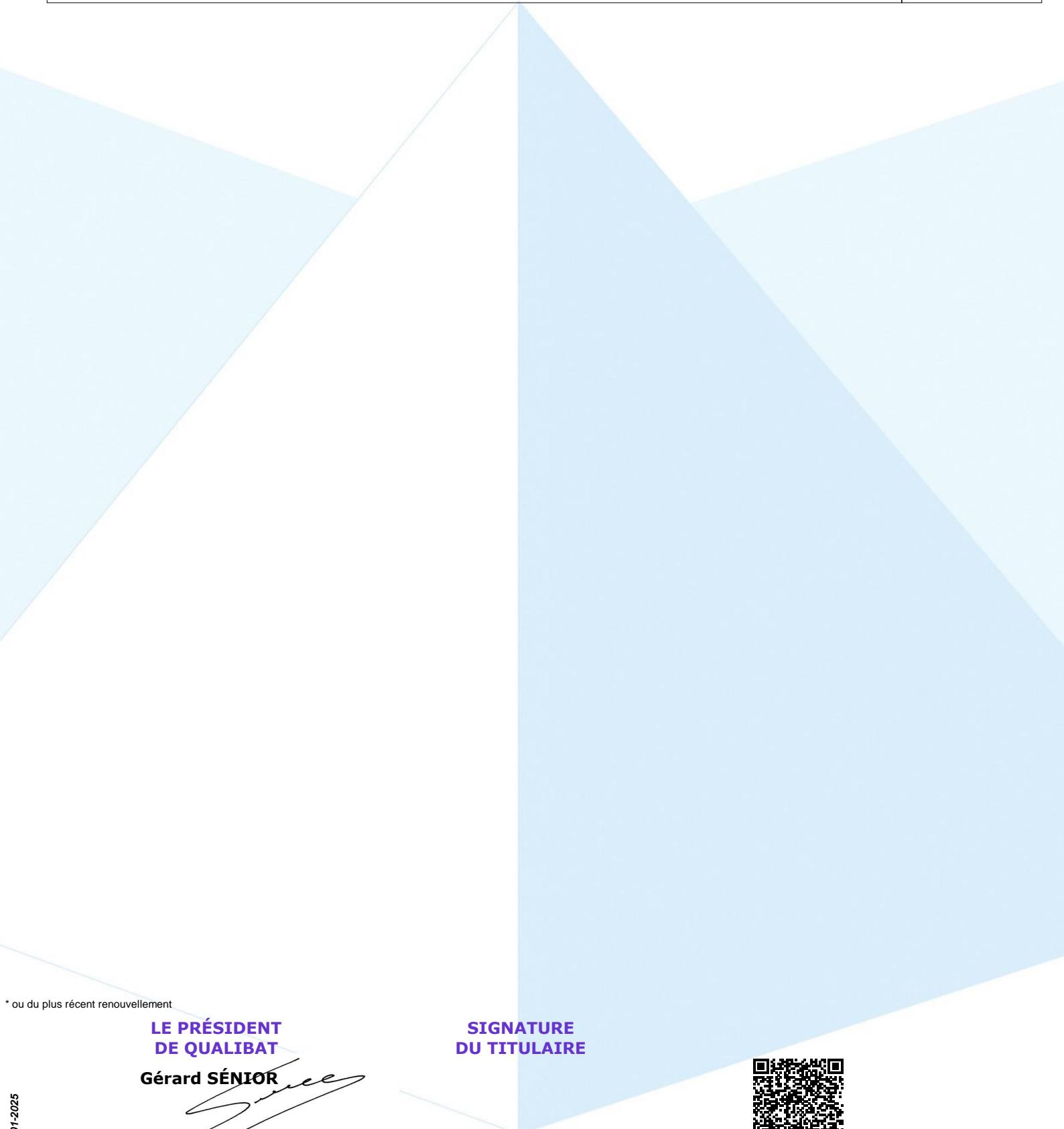
VALABLE JUSQU'AU 14/03/2026

ÉDITÉ LE 09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

o Isolation des planchers bas sur local non chauffé

01/01/2021



* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.